



Procès-verbal de la troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 mars 2025 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303 et par visioconférence.

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire
M. Mathieu Montégiani	Vice-président
Mme Marilyn Wellman	Trésorière
M. Samuel Yergeau	Administrateur
Mme Virginie Bernier	Administratrice
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch-Saint-Sauveur
------------------------	--

ABSENCES

M. Étienne Pinel
M. Cédrik Verreault
M. Nicol Tremblay
Mme Geneviève Savard

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Sébastien Paquet	Conseiller en urbanisme
Mme Véronique Demers	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, trois personnes sont dans la salle et deux personnes en visioconférence.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 19 février 2025
4. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil portant sur l'assouplissement réglementaire pour quatre zones du parc industriel Saint-Malo
5. Période d'information du conseiller municipal
6. Période de questions et commentaires des citoyens
7. Dossiers particuliers du conseil de quartier
8. Trésorerie
9. Correspondance
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

<p>1. Ouverture de l'assemblée L'assemblée débute à 19 h 01.</p>
<p>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour SUR UNE PROPOSITION de M. Mathieu Montégiani DUMENT APPUYÉE par M. Sylvain Simoneau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.</p>
<p>3. Adoption du procès-verbal du 19 février 2025 SUR UNE PROPOSITION de M. Mathieu Montégiani DUMENT APPUYÉE par M. Samuel Yergeau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 19 février 2025.</p>
<p>4. Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil portant sur l'assouplissement réglementaire pour quatre zones du parc industriel Saint-Malo <u>Participation citoyenne - Assouplissement des règles dans le parc industriel Saint-Malo</u> La ville de Québec compte 15 parcs industriels et 5 zones industrielles. Le taux d'inoccupation actuel est de 1,23%. La ville souhaite donc réviser le zonage de tous</p>

ses parcs industriels pour en optimiser l'occupation, afin de créer de l'espace pour de nouveaux bâtiments. Le parc industriel Saint-Malo dans le quartier Saint-Sauveur n'y fait pas exception.

Les zones concernées par l'assouplissement réglementaire sont les suivantes : 15011lp, 12024lp, 15027lp et 15077lp.

D'un côté, il est proposé de retirer dans toutes les zones, l'usage parc, le service de lave-auto à la main ainsi que la vente ou la location de véhicules. De l'autre côté, les usages suivants sont ajoutés dans toutes les zones centre de formation professionnelle, centre de conditionnement physique et un restaurant associé à un usage de la classe commerce à incidence élevée.

Dans le cadre de cet assouplissement réglementaire (règlement R.C.A.1V.Q.536), il est également question notamment d'uniformiser l'aire verte à 10% dans l'ensemble des parcs industriels de la Ville de Québec. M. Sébastien Paquet, conseiller en urbanisme à la ville de Québec, mentionne que le travail pour atteindre cet objectif sera réalisé en collaboration avec le collectif Canopée.

Mme Nickner-Hudon fait remarquer que le secteur industriel est très chaud et que 10% de zone verte est bien modeste. Elle propose d'augmenter la couverture de zone verte à 15%.

M. Samuel Yergeau demande à M. Paquet ce qu'il advient d'une partie d'un grand lot voisine de la zone 15027lp, qui ne semble pas incluse dans la zone industrielle. M. Paquet, après avoir vérifié, précise que la partie concernée longeant la rue Verdun est à vocation résidentielle.

M. Marc-André Beauchemin fait remarquer aux autres membres du conseil de quartier que la zone tampon de 10 m de profondeur sur la rue des Ardennes, un secteur résidentiel, n'a pas été aménagée suite aux recommandations d'une consultation précédente. M. Paquet concède que c'est effectivement le cas et qu'il faudrait que le propriétaire responsable soit fidèle à ce qui a été demandé.

À noter que les éléments mentionnés précédemment n'énumèrent pas de manière exhaustive les modifications au règlement. Pour plus de renseignements, il est recommandé d'aller sur le site web de la Ville de Québec. L'adoption du règlement R.C.A.1V.Q.536 est prévue lundi, le 28 avril. L'entrée en vigueur quant à elle devrait avoir lieu en mai.

Après discussion, les membres du conseil de quartier sont majoritairement en faveur de l'assouplissement réglementaire proposé. Il n'y a aucun vote défavorable, mais une abstention.

5. Période du conseiller municipal

Le conseiller municipal de Saint-Roch-Saint-Sauveur, M. Pierre-Luc Lachance, aborde les sujets suivants.

Micropuçage — La Ville de Québec organise avec Micropuce Québec [des journées de micropuçage](#) pour les chiens et chats, soit le 27 avril pour les chats et le 25 mai pour les chiens (non obligatoire pour les chiens). Le coût est de 38\$/animal, incluant son enregistrement. L'enregistrement du chat/chien est renouvelable à chaque année. M. Lachance rappelle à la population de ne pas mettre la litière dans les sacs mauves, destinés au compost.

Trajets d'autobus modifiés — Le parcours 19 du RTC, passant dans Limoilou et Saint-Sauveur, sera modifié à compter du 22 mars. La fréquence de passage demeurera aux 30 minutes en heure de pointe et de 1h en dehors des heures de pointe. D'autres trajets de bus seront modifiés, en lien avec les travaux du réaménagement de la rue Saint-Vallier Ouest.

Fermeture de l'ascenseur du Faubourg — L'ascenseur du Faubourg sera fermé jusqu'au 20 juin pour permettre sa mise à jour complète. La facture s'élèvera à environ 1,47 M\$. Pendant les travaux, il est toujours possible d'utiliser des alternatives de transport, comme les Métrobus 800 ou 801.

Spectacle à l'église Saint-Roch — Moment Factory a obtenu le feu vert pour développer un spectacle annuel à l'église Saint-Roch, échelonné sur plusieurs années. Cette initiative s'inscrit dans le plan de relance du centre-ville. La compagnie de création reçoit un soutien de 500 000\$ de Québec pour développer le spectacle. L'enveloppe totale pour la relance du centre-ville s'élève à plus de 2 M\$. On pourra entre autres compter sur une brigade d'entretien, le nettoyage des graffitis et la présence accrue de policiers à pied, d'avril à octobre.

Élections en avril — Les élections dans les conseils de quartier auront lieu en avril. M. Lachance souligne l'importance de l'engagement.

Bâtiments à vocation religieuse — La Ville de Québec accorde plus de flexibilité aux bâtiments à vocation religieuse, pour qu'ils soient plus polyvalents et permettent des activités servant à générer des revenus supplémentaires.

Travaux été 2025 — Une séance d'information aura lieu le mercredi, 2 avril, pour donner les détails sur les chantiers majeurs qui prendront place dans le quartier Saint-Sauveur.

Nettoyage du printemps — Le nettoyage des rues et des pistes cyclables devrait avoir lieu à la fin avril ou début mai. Les nids de poule sont quant à eux réparés au fur et à mesure. Les gens peuvent appeler au 311 pour les signaler.

6. Période de questions et commentaires des citoyens

Shell boulevard Charest Ouest — On demande ce qui va advenir de la station-service Shell sur le boulevard Charest Ouest, fermée depuis février. Le conseiller municipal de Saint-Roch/Saint-Sauveur, M. Pierre-Luc Lachance, affirme que le franchisé a fait faillite et que le propriétaire est en train de se chercher un autre opérateur.

Terrain de la rue Verdun — Les forages géotechniques sont terminés et le terrain devrait être prochainement décontaminé. M. Lachance indique qu'une consultation publique devrait avoir lieu d'ici l'automne 2025.

Compte de taxes municipales — Il y a un retard dans la livraison postale des comptes de taxes municipales. Il est de la responsabilité du propriétaire de payer ses taxes à temps. Mais comme la ville ne sait pas si le propriétaire a reçu son compte de taxes en retard ou va payer son compte de taxes en retard, il y a des intérêts à appliquer. La ville de Québec a fait sa validation comme prévu pour que les comptes soient envoyés à temps. Le bogue technique est du côté de Postes Canada. Une solution de s'inscrire à l'envoi en ligne pour le compte de taxes est toujours possible.

Entrepôt — M. Marc-André Beauchemin critique la laideur épouvantable et la grandeur intense du centre d'entreposage en construction sur le boulevard Charest Ouest.

7. Dossiers particuliers du conseil de quartier

Promotion de la biodiversité en basse-ville — Mme Myriam Nickner-Hudon propose de soumettre un projet de balado sur la biodiversité en basse-ville et dans les quartiers centraux à CKIA FM. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la Stratégie en faveur de la biodiversité 2025-2040 de la Ville de Québec. Plusieurs thématiques sont possibles. Toutefois, le secteur couvert serait en basse-ville et pourrait toucher le jardin Tournesol, la zone longeant la rivière Saint-Charles et les arbres de l'hôpital général de Québec.

Mme Nickner-Hudon propose d'utiliser le budget d'initiative de 4000\$ de la Ville de Québec pour réaliser le projet. Toutefois, elle reconnaît qu'une enveloppe plus généreuse sera nécessaire pour réaliser le projet, entre autres pour faire appel à un.e chargé.e de projet. La présidente du conseil de quartier de Saint-Sauveur mentionne la Caisse Desjardins comme bailleur de fonds potentiel.

Une fois confirmé, le projet pourra s'échelonner sur 18 mois. La participation des autres conseils de quartier est à confirmer. La date limite pour le dépôt du projet est le lundi, 31 mars 2025. M. Mathieu Montégiani demande à Mme Nickner-Hudon d'envoyer le document du projet à tous les membres du conseil de quartier.

Comité de vigilance sur l'incinérateur — M. Michael Parrish, membre du comité responsable de rendre des comptes au conseil de quartier, souligne qu'une rencontre aura lieu le 8 mai, afin de faire une mise à jour sur le dossier.

Table de concertation vélo — La prochaine réunion aura lieu mardi, le 29 avril. En 2025, la table de concertation soulignera son 10e anniversaire. M. Sylvain Simoneau demande aux autres membres du conseil s'il serait envisageable d'utiliser un montant provenant du conseil de quartier pour défrayer une partie des coûts d'un goûter pour souligner cet anniversaire. Selon M. Dave Gagnon-Pelletier, conseiller en consultations publiques à la Ville de Québec, il n'y a pas de fond dédié à ce genre de dépense pouvant être issu du compte du conseil de quartier de Saint-Sauveur à l'exception du budget de fonctionnement.

Assemblée générale annuelle (AGA) — L'AGA du conseil de quartier de Saint-Sauveur aura lieu mercredi, le 16 avril, à 19h. M. Denis Robitaille, chargé de projet en patrimoine, donnera une conférence sur l'hôpital général de Québec. Des élections auront également lieu pour trois postes homme et deux postes femme. De plus, le poste neutre, occupé par M. Samuel Yergeau, arrive à échéance cette année. L'AGA sera précédée d'une assemblée de consultation à 18h20. À moins d'avis contraire, M. Dave Gagnon-Pelletier sera le directeur des élections.
Pour joindre M. Gagnon-Pelletier: dave.gagnon-pelletier@ville.quebec.qc.ca

8. Trésorerie

En date du mercredi 19 mars 2025, le solde du compte du conseil de quartier de Saint-Sauveur est de 2122\$. Mme Marilyn Wellman demande le renouvellement du budget de fonctionnement pour l'année 2025-2026.

RÉSOLUTION 25-03-01

Concernant le paiement de 442\$ à MonQuartier

SUR UNE PROPOSITION de Mme Myriam Nickner-Hudon DÛMENT APPUYÉE par Mme Virginie Bernier, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier verse 442\$ à *MonQuartier* pour des fins de publicité dans le site web local d'information.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 25-03-02

Concernant le paiement de 125\$ à Mme Véronique Demers pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2025

SUR UNE PROPOSITION de M. Mathieu Montégiani DÛMENT APPUYÉE par M. Sylvain Simoneau, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier verse

125\$ à Mme Véronique Demers pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2025.

Adopté à l'unanimité

9. Correspondance

S.O.

10. Varia

L'édition 2025 du Défilé de la Saint-Patrick de la Ville de Québec aura lieu samedi le 22 mars.

Le printemps arrive! La SDC du quartier Saint-Sauveur tiendra une cabane à sucre urbaine sur la rue de Carillon avec sa 6e édition de Saint-Sauveur en sucre, samedi le 5 avril, de 11h à 16h.

11. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 20h44.

L'assemblée générale annuelle (AGA) et des élections auront lieu le mercredi 16 avril 2025.

Mme Myriam Nickner-Hudon

Présidente

M. Sylvain Simoneau

Secrétaire